

ASSOCIATION PORT WINSTON CHURCHILL D'ARROMANCHES

(Anciennement Arromanches, Arromanches 93 sauvegardons Port Winston)

E-mail: Arromanches.churchill@laposte.net

DEBAT PUBLIC

REUNIONS

DE BERNIERES/mer du vendredi 31 MAI 2013

et

D'ARROMANCHES LES BAINS du Mercredi 12 JUIN 2013

L'ESPACE MARITIME DU 6 JUIN 1944

En premier lieu, je remercie la commission du débat public de me permettre d'intervenir au nom de l'association Port Winston Churchill d'Arromanches..

J'interviens donc dans ce débat en qualité de témoin, d'auteur du livre "Il faut sauver le port d'Arromanches" et d'acteur oeuvrant avec mes amis, depuis maintenant 25 ans, en faveur de la sauvegarde des lieux de mémoire du 6 juin 1944 et tout particulièrement de Port Winston.

Depuis la Libération, l'espace maritime situé en face des plages du Débarquement est immuable. Il est bordé, à l'ouest, par les côtes du Cotentin avec le secteur d'Utah et à, l'est, par la Baie de Seine, au sud, par les secteurs d' Omaha, Gold, Juno, Sword et, au nord, par l'un des rails maritimes les plus fréquentés au monde.

Il est historique, patrimonial, culturel, touristique, politique et en cours de reconnaissance par la communauté internationale avec la demande de classement au Patrimoine mondial de l'Unesco.

En ce début du XXIe siècle, cet espace maritime est confronté à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à des projets d'industrialisation.

L'ESPACE HISTORIQUE DU DEBARQUEMENT

Une date: celle du 6 juin 1944 qui a marqué profondément notre Histoire contemporaine.

AVANT LE 6 JUIN 1944

C'est la période de l'occupant nazi.

Deux voix se sont élevées en mai et juin 1940:

Celle de Winston Churchill qui a été le premier à résister à l'occupant.

Celle du Général de Gaulle dans son appel du 18 juin 1940.

Alors, une longue marche vers la Libération de l'Europe a commencé.

Rappelons brièvement des événements marquants de notre histoire:

Le formidable effort de guerre principalement anglo-américain,

Les conférences internationales des chefs d' Etats des pays alliés,

La décision de débarquer en Normandie, sur trois secteurs, puis sur cinq d'ouest en est: Utah, Omaha, Gold, Juno et Sword et d'y établir une tête de pont.

La préparation des opérations Neptune et Overlord.

Les ports artificiels

Leur histoire

Comment les Alliés mènent-ils l'invasion? Il n'y a qu'une solution: S'ils ne peuvent s'emparer de ports en eaux profondes, il faut en construire. Les ingénieurs britanniques ont l'idée de concevoir des ports en pièces détachées et de les remorquer à travers la mer pour les installer sur les côtes occupées par l'ennemi en plein milieu de la bataille.

Alors, commence la construction sur de nombreux sites en Grande-Bretagne et, dans le plus grand secret, des éléments de ce que seront les ports artificiels d'Omaha (Mulberry A) et de Port-Winston (Mulberry B) après le 6 juin 1944.

Quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur de la tâche accomplie en moins de huit mois. 20000 ouvriers coulent 300000 tonnes de béton armé. Les différences pièces de ce puzzle gigantesque nécessitent 110000 tonnes d'acier et la facture est estimée à quelque 100 millions de dollars.

LE 6 JUIN 1944

Le Débarquement en Normandie du 6 juin 1944 est la plus grande opération maritime de tous les temps: près de 10000 navires, 200 remorqueurs, 150000 hommes mobilisés des armées alliées de terre, de mer et de l'air.

Ce débarquement signifie le début de la libération de la France et de l'Europe, la voie de la démocratie, de la Paix et de l'espérance européenne. Situé au cœur du débarquement, Port Winston devient le symbole de la clé de la Libération de l'Europe.

APRES LE 6 JUIN 1944

Deux ports sont construits sur les plages du débarquement en juin 1944:
L'un, en secteur américain, le Mulberry A. face au secteur d'Omaha,

L'autre, en secteur britannique face à Arromanches: "Port Winston", le Mulberry B.

Et aussi trois autres ports secondaires à St Martin de Vareville, Courseulles/mer et Hermanville/mer.

Chaque port est conçu avec les éléments suivants:les bombardons, les caissons, phoënix, les gooseberries, les blockships, les jetées flottantes, les quais d'accostage.

Port Winston contribue ainsi à la réussite des opérations alliées en permettant le déchargement de 7000 tonnes/ jour de juin au 19 novembre 1944.

Commence alors la libération de la Normandie libérée au prix d'une bataille qui dura cent jours, de sacrifices de vies civiles et militaires et la destruction totale ou partielle de ses villes et villages et, enfin, de l'Europe.

Ainsi, le théâtre des opérations du débarquement est l'espace historique allant du Sud de la Grande-Bretagne jusqu'aux côtes de Basse-Normandie. Cet espace correspond bien aujourd'hui à celui qui est en partie concerné par un projet de développement industriel allant de la Baie de Seine jusqu'à Port en Bessin. Citons le parc éolien en mer, le projet de dépôt de boues de dragage du port de Rouen, le développement du Grand Paris etc...

LE PATRIMOINE NATUREL ET LE PATRIMOINE MILITAIRE du 6 juin 1944

Le patrimoine naturel côtier et maritime.

Définition:

Le patrimoine, c'est ce qui rend perceptible l'identité d'un territoire et constitue un enjeu majeur pour le développement local.

Or, ce patrimoine, c'est ce que nous recevons de ceux qui nous ont précédé. Il faut le préserver, le conserver, le transmettre.

Victor Hugo mettait en avant la notion d'usage attachée au patrimoine, c'est à dire sa

fonction.

Port Winston, c'est un incontournable témoin de l'histoire du monde, de l'aventure humaine, de la technique, du génie. Il incarne la symbolique de notre libération et de valeurs universelles.

Par ailleurs, depuis la Libération, le patrimoine naturel n'a pas connu de modifications notoires, à l'exception du démantèlement de Port Winston et de l'enlèvement d'épaves en mer. Le souci demeure de conserver intact les plages du débarquement devenues "Lieux de mémoire "du 6 juin 1944.

1988: création de l'association Arromanches,

Le patrimoine de Port Winston est totalement tombé dans l'oubli. C'est la raison pour laquelle l'association Arromanches s'est créée en mai 1988 pour "faire revivre" l'épopée de ce port. Elle s'est appelée ensuite Arromanches 93 sauvegardons Port Winston.

L'association lance le débat sur la nécessité de créer un espace historique du 6 juin 1944 englobant l'ensemble des plages du Débarquement. En réponse, les conseils généraux des trois départements normands (Calvados, Manche et Orne) choisissent l'espace historique de la Bataille de Normandie.

De 1988 à 1994, l'association Arromanches 93 a jeté les fondements de la préservation de ce patrimoine. Elle intervient auprès des autorités ministérielles compétentes: Equipement, Culture, Défense, Mer, Affaires européennes, Tourisme, Anciens combattants et Victimes de guerre... et des plus hautes autorités françaises et des pays alliés afin de présenter un projet global de sauvegarde de ce patrimoine.

En 1989, le Parlement vote la loi du 1er décembre 1989. Cette loi définit les biens culturels maritimes, précise leur propriété et l'autorité chargée de prendre les mesures conservatoires utiles, en l'espèce, le Ministre de la Culture.

Elle étend la notion de biens culturels maritimes aux installations portuaires.

De cette législation découle que les vestiges de Port Winston constituent des biens culturels maritimes. La propriété des vestiges ne souffre plus d'aucune contestation. A l'époque, le Ministre de la Mer confirme par écrit au président de l'association Arromanches 93 cette position.

Quant au Ministre de l'Equipement, il charge ses services d'étudier le projet de classement du site naturel d'Arromanches. Ce classement intervient plus tard en 2003. Il porte sur 1000 hectares (500 hectares de la Baie d'Arromanches et les falaises situées à l'ouest et à l'est.). A noter qu'au lendemain de la guerre, seule, une partie restreinte de la falaise Ouest d'Arromanches était inscrite à l'inventaire.

A l'initiative de l'association Arromanches 93, une étude réalisée, entre le 1er et le 10 juin 1993, par le génie maritime britannique des Royal Engineers conclue que 14

caissons ont une structure intacte à 100%.

Par ailleurs, d'autres éléments de Port Winston tels que des passerelles, des flotteurs, caissons phoénix... sont inventoriés en France et au delà.

C'est la raison pour laquelle, pour le 70^e anniversaire du débarquement, notre association souhaite transférer en Normandie quatre passerelles se trouvant actuellement à Revin dans les Ardennes. Elles saisit les collectivités territoriales ayant intérêt à agir. Elle demande aussi un programme de classement au titre des monuments historiques des passerelles installées en France et l'arrêt de leur destruction.

Question:

1 – Compte-tenu de l'industrialisation proposée de l'espace du 6 juin 1944, les pouvoirs publics ont-ils envisagé un projet de sauvegarde des biens culturels maritimes de Port Winston?

2 - Dans l'hypothèse où des vestiges de Port Winston: passerelles, flotteurs ainsi que d'autres épaves ou vestiges... se trouveraient au fond de l'eau dans la zone retenue du parc éolien en mer quelles mesures conservatoires utiles de protection seraient envisagées?

3 - Quelles mesures seraient aussi prises pour préserver le site naturel classé d'Arromanches, pour le moins affecté par l'aspect visuel du parc éolien, et situé à moins de dix kilomètres ?

Le patrimoine militaire de l'occupant

Il est constitué des éléments du Mur de l'Atlantique avec des milliers d'ouvrages allant des côtes de la Mer du Nord jusqu'en Espagne. En Basse-Normandie, une étude des vestiges du Mur de l'Atlantique portant sur 1200 ouvrages a été réalisée au début des années 1990. Trois vestiges ont été retenus pour être classés au titre des monuments historiques.

Le patrimoine militaire allié de l'espace maritime

Il est composé essentiellement des vestiges de Port Winston avec les célèbres caissons phoénix aujourd'hui fortement dégradés.

Conçus pour durer cent jours, ils sont, aujourd'hui, les plus menacés de disparition du fait de l'érosion maritime. Il y a urgence à intervenir.

Les principales actions et projets de l'association Arromanches 93

La propriété des vestiges de Port Winston
le classement du site (1000 hectares)

Le classement des vestiges au titre des monuments historiques: l'association a

présenté trois demandes de classement au titre des monuments historiques.

Le classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

La première démarche de l'association Arromanches 93 auprès de l'Unesco a été effectuée en 1990.

De 1990 à 2006, l'association plaide seule, à notre connaissance, publiquement le dossier de demande de classement auprès de l'Unesco des plages du Débarquement.

Des interventions sont faites également auprès du Ministre de la Culture.

Le 22 juin 2006, Le Conseil Régional de Basse Normandie délibère, à l'unanimité, en faveur d'une demande de classement des plages du débarquement au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Question:

Confronté au projet de parc éolien en mer et à l'industrialisation de cet espace maritime du 6 juin 1944, la demande de classement au Patrimoine mondial de l'Unesco suscite des interrogations et soulève la question de sa compatibilité ou non.

Quels sont les arguments retenus susceptibles de faire aboutir la demande de classement?

Quel serait l'impact significatif et positif sur le tourisme de mémoire d'une reconnaissance par la communauté internationale et, en cas d'échec, quelles pourraient être les conséquences en terme d'image de l'espace historique et maritime du 6 juin 1944?

L'association PWCA seule et, en partenariat, porte 4444 signatures de personnes dans le monde qui demandent la reconnaissance par l'Unesco.

Elle mobilise les jeunes à son initiative en particulier ceux des 120 lycées et collèges du département du Calvados.

A ces initiatives, il convient d'ajouter les interventions faites auprès des ambassadeurs de l'Unesco et des 27 pays européens et des pays alliés, des candidats à l'élection présidentielle, des chefs d'Etats...

Le projet de sauvegarde de Port Winston

Un projet européen associant les pays de l'Europe et les pays alliés.

Faire parrainer par chacun d'eux un élément du port artificiel et organiser chaque année sur le site d'Arromanches une manifestation placée sous le haut patronage d'une personnalité reconnue au plan international et œuvrant en faveur de la Liberté et de la Démocratie. A cette occasion, favoriser la création artistique sous toutes ses formes et les échanges culturels entre les pays principalement avec la jeunesse.

Question:

Ce projet européen est-il mis en cause par le projet de parc éolien en mer?

La Culture

L'espace maritime du 6 juin 1944 est toujours le lieu de prédilection des artistes peintres en particulier ceux du courant impressionniste. D'ailleurs, les régions de Basse et de Haute Normandie organisent en 2010 et aussi en 2013 des expositions sur l'ensemble des deux régions et à Paris afin de célébrer ces artistes. Ils marquent leurs empreintes et dévoilent leur talents. Ils enrichissent notre patrimoine culturel et artistique.

La beauté changeante du ciel, des nuages, de la ligne d'horizon, des reflets du soleil sur la mer, de la multitude des couleurs et de leurs nuances sont à jamais gravés sur la toile.

Des milliers de visiteurs fréquentent les musées et les retombées sont considérables.

Question:

A -t-on étudié l'impact de l'industrialisation de l'espace maritime sur la création artistique et son rayonnement culturel?

Le tourisme de mémoire

Depuis la libération, les vétérans, leurs familles, leurs compatriotes et des millions de touristes du monde entier fréquentent les lieux de mémoire du 6 juin 1944. Ils sont environ deux à trois millions chaque année à venir se recueillir.

Maintes fois, nous observons sur la plage leur premier regard vers la ligne d'horizon, leur premier geste: se baisser pour ramasser et emporter avec eux une poignée de sable fin. Ces moments sont chargés de profonde émotion et de reconnaissance pour ceux qui ont sacrifié leurs vies loin de leur terre natale.

Question:

Quel sera l'impact de l'industrialisation sur le tourisme de mémoire. Des études ont-elles été conduites et, dans l'affirmative, quels en seraient les résultats.?

La politique européenne issue de la libération

Sur le parvis du musée d'Arromanches, il est inscrit "Arromanches, clé de la libération de la France et de l'Europe.

Winston Churchill, le père des ports artificiels, dès le lendemain de la guerre a relancé l'idée européenne notamment dans un discours de Zurich du 16 septembre 1946. "Les canons ont cessé de tirer, les combats ont cessé, mais les dangers n'ont pas cessé. Si nous devons constituer les Etats-Unis d'Europe, sous quelque forme que ce soit, il faut commencer maintenant...

Aussi, je vous dis que l'Europe se lève."

Question:

L'espace maritime est un lieu de mémoire ancré dans la mémoire collective.

A-t-on conduit une réflexion sur la perception des citoyens européens et du monde concernant l'avenir programmé de l'espace du 6 juin 1944 confronté à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux?

Son industrialisation a-t-elle été précédée d'une réflexion générale sur son impact inéluctable dans de nombreux domaines?

Quelle sera désormais la place du patrimoine, de la culture, du tourisme de mémoire pour les générations futures ?

Dans l'affirmative, quelles sont les instances ou autorités impliquées et leurs conclusions ont-elles été communiquées au public?

En présence de projets d'ampleur présentés, l'un après l'autre, par des acteurs économiques, une vision globale de l'avenir de l'espace du 6 juin 1944 est-elle envisagée? Sinon, un grand débat public s'impose.

Le conseil d'administration de l'APCA

Contribution au débat public de l'association Port Winston Churchill d'Arromanches adoptée par son conseil d'administration du 29 mai 2013.

Bibliographie: Il faut sauver le port d'Arromanches de Gérard LECORNU paru en 2006 aux éditions Hirlé.

La protection du patrimoine militaire de la seconde guerre mondiale en Basse-Normandie de Elysaabeth Raffray. Ecole du Louvre.